Synthèse FO du Comité d'Établissement de France 3 Nord-Ouest Janvier 2017

Élu présent : François Ormain (Normandie)

Indemnité de mobilité des CDD : un bien mauvais calcul pour l'entreprise

Depuis le 1er février, les CDD ont vu leur défraiement sérieusement écorné.

FO et les autres organisations syndicales ont adressé une saisine à la direction afin de la contraindre à discuter d'une décision qu'elle peut appliquer de façon unilatérale.

Dans un premier temps, la direction souhaitait appliquer un forfait de 35 euros ou un justificatif de 74 euros pour un découcher (avec petit déjeuner) et supprimer l'indemnité du repas du soir et l'indemnité spécifique pour « villes chères ».

Au terme de deux réunions de discussion, elle supprimerait le forfait à 35 euros, maintiendrait le justificatif de 74 euros et serait prête à indemniser le repas du soir à 14 euros sans tenir compte des villes chères. Le midi, ce serait ticket resto ou cantine et maintiendrait le forfait mensuel de 610 euros pour les contrats de plus d'un mois.

La direction précise qu'il faut distinguer « indemnité de mobilité » (aide à la mobilité par rapport au domicile) et « frais de missions » qui s'appliquent aux CDD de la même façon qu'aux CDI dès l'instant où ils sont en mission éloignée de leur établissement de rattachement.

Manifestement, l'entreprise veut atteindre plus vite que prévu ses objectifs de porter l'emploi CDD et intermittents à 10 % des effectifs (contre 20 % il y a 5 ans).

Force Ouvrière dénonce un mauvais calcul et une politique à courte vue aux conséquences déplorables pour l'entreprise : difficulté de planification faute de trouver des collaborateurs qualifiés dans certaines régions, tension des organisations de travail, augmentation de l'absentéisme des salariés permanents dû au transfert de charge, dégradation de la qualité des antennes, perte d'audience ; en somme, une asphyxie progressive du réseau régional...

Cette décision est d'autant mal perçue qu'elle intervient au moment où :

- la Cour des Comptes épingle l'entreprise pour ses gros salaires
- la réorganisation du réseau France 3 augmente le nombre de ses dirigeants
- des droits de diffusion échappent encore à l'entreprise
- des prestations extérieures au coût exorbitant ne produisent pas les audiences escomptées...

Les plans d'économies (imposés par la tutelle) se succèdent à mesure que l'on y répond. Un puits sans fond au regard de la dette nationale dont France Télévisions est régulièrement appelée à contribuer pour en réduire les abysses. Mais de la situation économique du pays, les salariés ne sont pas responsables, et encore moins les CDD !

Voir aussi en annexe la motion des élus.

Réorganisation du réseau France 3 : au fil de l'eau

Comme cela était prévisible, la réorganisation du réseau régional se fera au fil de l'eau. La direction ne peut présenter aujourd'hui des organigrammes complets.

- Les fonctions finance et RH par exemple n'apparaissent pas encore.
- S'agissant de la communication, chaque région, voire chaque antenne devrait avoir un délégué à la communication. Exemple : Caen devrait avoir le sien.
- Côté IMG HSE : une mutualisation des contrats devrait se faire en matière de sécurité.

Le directeur RH Olivier Godard appelle à mieux partager par une régulation des moyens sur les opérations, par l'attribution d'une allocation de ressources sous la houlette d'un « chargé de mission projet ».

Les élus ont soulevé la question de certains postes en suspens : celui du 4e documentaliste à Orléans par exemple pour lequel la direction se donne le temps de la réflexion...

Concernant le numérique, les nouveaux chefs (chefs info numériques et délégué régionaux) font partie intégrante de la production.

Néanmoins, les moyens font encore cruellement défaut pour faire face aux enjeux. La direction invoque « les nouvelles pratiques professionnelles », l'évolution des métiers. Il n'est pas question de créer de nouveaux postes indique la direction, chacun devant s'emparer du numérique pour faire vivre les sites. À l'interrogation des élus selon laquelle la direction du numérique souhaite des spécialistes et non des salariés multifonctions, la DRH répond qu'il faut de tout, des experts et d'autres, qui aspirent à contribuer. Cela correspond à des attentes de salariés, cela correspond aux besoins de l'entreprise affirme la direction. Les équipes doivent évoluer, sous-entendu vers les compétences complémentaires ou activités connexes.

Dans certains établissements comme à Nantes par exemple, il semble que les compétences complémentaires conduisent à rendre difficile la fabrication de la télévision du matin.

Force Ouvrière est favorable aux compétences complémentaires des PTA. Elles répondent à un besoin de l'entreprise, elles répondent à des aspirations de salariés qui souhaitent élargir leurs perspectives. Elles peuvent être source de dynamisme et réduire la pénibilité par l'intérêt au travail.

Ainsi, un accord sur les compétences complémentaires à France 3 vient d'être négocié. Il reconnaît, officialise et valorise des pratiques déjà existantes. L'accord dure un an et sera renégocié pour l'ensemble du groupe.

Malheureusement, dans certains établissements, des chefs de service peu scrupuleux tentent des expérimentations qui vont au-delà de l'accord. Ces pratiques se font souvent de façon anarchique donnant lieu à une accumulation intempestive de tâches. Cela doit être signalé aux organisations syndicales pour être renvoyé à la commission de suivi de l'accord.

FO est favorable aux expérimentations qui peuvent avoir lieu ici et là dans les antennes, mais elles doivent être encadrées et maîtrisées. FO a demandé que cela soit précisé dans l'accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en cours de finalisation).

Antennes et Programmes : cahin-caha

- **Ile-de-France**

Pour Fabrice Goll directeur d'IDF, l'objectif est de sortir sur le terrain pour des PAE JT. Malgré le sinistre, il faut adapter l'outil au projet éditorial dit-il. Ainsi, des PAE sont prévues avec le car de Normandie : 40 ans du Centre Pompidou et le salon de l'agriculture par exemple. Une réflexion doit être menée pour porter la matinale de 26 à 52 minutes en septembre.

- **Bretagne**

« L'heure du Débat » (HD), émission de débat / émission de plateau profite du contrat d'objectifs et de moyens signé avec la Région.
Selon la direction, le COM est exemplaire mais il a une limite : le saupoudrage de l'enveloppe globale. La direction précise qu'il faut développer la filière audiovisuelle et de stock, limiter les objectifs éditoriaux pour éviter le saucissonnage de l'enveloppe. Elle indique par ailleurs que les minimas salariaux doivent être respectés en production privée.

- **Centre Val de Loire**

Les PAE n'ont pas trouvé leur public à Orléans. Quelle conclusion en tirer demandent les élus ? Selon la directrice régionale Valérie Giaccomelo, il n'est pas question d'arrêter. Il faut regarder les choses au cas par cas dit-elle avant d'égrainer quelques exemples : la réouverture le 6 mars du CCOD de Tours après 1 an de travaux, le Printemps de Bourges où il est question de faire plus, les fêtes de Jeanne d'Arc, l'inauguration de la LGV Tours-Bordeaux le 2 juillet, le festival de Loire en septembre

Quant au traitement de l'actualité, la direction réfléchit au renforcement des bureaux excentrés en Eure et Loir, Loir et Cher et Indre et Loire (Blois, Chartres et Tours).

A Orléans, la télévision du matin a démarré avec l'appui d'une société privée dont la collaboration doit s'achever courant février. Affaire à suivre.

- **Pays de la Loire**

Michel Barthen veut remettre à plat l'éditorial et le fonctionnement de la TV du matin. Il souhaite notamment arrêter la Web Cam et démarrer des chantiers importants en septembre.

Voir aussi en annexe le compte rendu de la commission Antenne et programmes

Conventions de partenariat : un profit minimal

Selon Michel Leguennec, le contrat d'objectifs et de moyens (COM) est rendu possible uniquement pour la ville dans le cadre des télévisions locales. Il peut être étendu aux régions avec un diffuseur. Les COM sont négociés sur la base d'une convention triennale qui définit les moyens et les objectifs. Ils sont révisables en cours d'exercice.

Les organisations syndicales s'interrogent sur la participation des équipes internes de France 3. Manifestement, elles sont utilisées à la marge et cela ne crée pas d'emploi.

À ce sujet, un nouveau COM vient d'être signé en Pays de la Loire à hauteur de 750 000 euros contre 900 000 pour le précédent. Le COM signé avec la Bretagne pour 25 heures de programmes affiche un bilan contrasté : maintien de l'activité sans plus pour France 3, sans création d'emplois.

Selon Olivier Montels, directeur des programmes régionaux, les COM doivent permettre de fabriquer, de flécher du magazine culturel, de 52 minutes notamment, dans chaque région. Par ailleurs, il encourage à décrocher autant que possible sur des événements susceptibles de faire de l'audience.
Pour l'instant, ils se limitent à deux PAE par antenne sauf pour la Bretagne et les Pays de la Loire qui en ont réalisé huit mutualisées sur des thématiques sportives !

« Un jour, une région » : un rendez-vous régional sur France Info

La contribution régionale à la chaîne info devrait se traduire par la fabrication hebdomadaire ou quotidienne de modules d'information par les antennes du réseau.

L'idée est de fournir des PAD de 2/3/4 minutes.

La formule est actuellement expérimentée à Grenoble. Une fois le module validé, une charte de fabrication sera définie. L'éditorial se fera en concertation entre la direction des antennes, la direction de l'info régionale (Laurence Bobillier) et France Info. Une première diffusion doit avoir lieu à la mi-février.

Cela se ferait à moyens constants par une exposition et ré-exposition de produits régionaux. Exemple, l'arrivée du Vendée Globe, et pas forcément du news.

Force Ouvrière est favorable à la contribution des régions à la chaîne info mais le syndicat alerte sur la charge de travail que ces modules pourraient entraîner.

Selon le Code du Travail, la direction doit veiller à la santé physique et mentale des salariés et veiller à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Elle doit donc faire son travail d'orfèvrerie dans la planification des salariés. Une bonne planification = équilibre social et économique.

Sinistre à Vanves : le temps long des expertises et des travaux

Suite à une réunion avec les assurances le 3 janvier, les experts judiciaires ont donné leur accord pour tester et démonter les équipements afin de les stoker en sous-sol.

Une nouvelle réunion est prévue à la fin février concernant l'expertise du véhicule qui devrait être retiré, un préalable au démarrage des travaux.

Le décablage du rez-de-chaussée doit être réalisé pour entreprendre la remise en état.

La console son de secours dans le car régie ainsi que le réseau d'ordre seront remplacés prochainement.

La passerelle d'accès au car va être changée afin de sécuriser l'accès.

La direction souhaite sécuriser les moyens techniques et procède à des appels d'offre pour « upgrader » les moyens actuels.

La direction admet que le rapatriement des personnels a peut-être été prématuré mais qu'il n'est pas possible aujourd'hui de retourner au Siège faute de place. Selon elle, il n'est pas question de fermer l'établissement, mais la remise en état complète devrait prendre encore beaucoup de temps. Malgré tout, la production continue indique la direction. Avec la DDMPO (direction déléguée aux moyens et à la performance opérationnelle !), elle veut se donner les moyens de faire davantage de tournages extérieurs avec plus d'anticipation.

Rouen : derniers réglages avant travaux

Le directeur régional informe que le permis de construire a été déposé le 9 août et accordé le 14 décembre avec possibilité de recours jusqu'à la fin du mois. Un appel d'offre a été ouvert le 9 janvier et remis en février. Un test géothermique est réalisé en ce moment.

La direction diligente une mission de conseil pour les aménagements intérieurs. Objectif : aider les collaborateurs à adhérer aux nouveaux espaces de travail. Il est prévu une mutualisation des bureaux des journalistes (réduction d'un tiers) substitué par un « espace de travail collaboratif » et des « bulles de réunion »...

Les salles de montage prévues côté Seine dans le 1er plan ont été déplacées sur la rue dans le 2e plan, ce qui suscite une vive réaction des salariés concernés qui l'on fait savoir par écrit.
Selon le directeur du réseau Yannick Letranchant, le service IMG a été interpellé à ce sujet.

Le chantier devrait démarrer en septembre.

Contacté par Force Ouvrière, « Technologia », cabinet d'experts en qualité de vie au travail, rattaché au Ministère du Travail, donne son regard sur les organisations spatio-temporelles :

Dans sa configuration future, l'établissement de Rouen préfigure sûrement d'un nouveau rapport au travail à l'anglo-saxonne : l'homme doit s'adapter à son environnement professionnel contrairement à la culture française selon laquelle l'environnement doit s'adapter à l'homme. Ainsi, indique le cabinet a-t-on vu apparaître ces dernières années les « open space » qui devaient répondre à un souhait collaboratif en inter-services, en groupe, en salle. Maintenant, les « flex office » consacrent la disparition progressive du bureau individuel : le salarié s'installe là où il trouve une place... Cela induit une multiplication de positions de travail appelé aussi nomadisme dont le télé travail en est un des aspects... Parallèlement, on multiplie les espaces annexes pour un retrait individuel, des salles de conférences, de réunion, des espaces de concentration (espaces silence), des espaces communs pour retrouver des temps informels.

Quand ces espaces sont bien conçus, ils sont agréables poursuit Technologia. Mais certaines dérives peuvent survenir. Elles peuvent être anxiogènes pour les salariés, l'entreprise, l'organisation et entraîner des conséquences préjudiciables :

- un travail dégradé dû au bruit
- de la gêne, de la promiscuité.
- l'activité entraîne elle-même une difficulté d'adaptation, de concentration, une augmentation des TMS, un sentiment d'isolement, des RPS, une irritabilité, des tensions, en somme une dégradation du collectif.

Résultat : l'entreprise doit investir dans une politique souvent coûteuse de prévention des RPS sur la base d'expertises CHSCT.

FO préférerait que l'entreprise investisse dans les forces vives et notamment les CDD...

Prochain CE : le 28 février

CE FRANCE 3
NORD OUEST

Motion relative aux indemnités de mobilité des salariés non-permanents

La direction du réseau de France 3 n'a visiblement pas de chantier plus urgent que de s'attaquer aux salariés les plus fragiles de l'entreprise : les non-permanents.

Désormais, pour venir travailler dans une antenne, ils devront en être de leur poche pour se loger et pour se nourrir.

Alors qu'un salarié permanent en frais de mission peut prétendre à un remboursement de 120 à 153 € par jour selon les villes, les salariés non-permanents qui vont travailler dans une zone différente de leur lieu de résidence n'auront droit en tout et pour tout qu'à 74€ pour payer l'hôtel, le petit-déjeuner et leurs repas.

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest dénoncent vivement cette règle discriminatoire et punitive, qui vise à faire des économies sur le dos des plus fragiles.

Cette politique aura des conséquences désastreuses sur le vivier des non-permanents et à terme sur l'activité.

Par ailleurs, cette mesure doit faire l'objet d'une présentation au Comité central d'entreprise, dès lors qu'il s'agit d'une décision générale à France Télévisions.

Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 20 janvier 2017

Compte-rendu de la commission
Programmes, antennes, information locale & régionale

Bilan Locales de Bourges et de Tours

Après la fermeture des éditions locales de Bourges et de Tours, alors que les personnels de ces locales restaient sur site, les premières questions portent sur leur planification au sein de la rédaction.
Les personnels ont été « ventilés » et participent à la création de modules et de dossiers pour le JT régional, la matinale ainsi que pour le Mag de la rédaction,
Du mois de septembre à la mi décembre 2016 les équipes des locales ont réalisé :

- 5 feuilletons de 4 X 2mn30
- 8 magazines de 13 minutes 5 par Bourges et 3 par Tours
- 12 modules « découverte » de 4 minutes, 6 à Tours et 6 à Bourges

Pour l'actualité, il y a une équipe à Bourges et une équipe à Tours sur 7 jours, ainsi qu'une équipe à Blois et à Châteauroux mais sur 5 jours. Pour renforcer ces équipes, une réflexion est engagée pour redéployer une équipe d'Orléans sur Tours et Bourges,

Les débats durant la commission ont révélé qu'il n'y avait pas assez d'échange entre les équipes des locales et Orléans pendant la conférence de rédaction du matin. L'une des solutions pourrait être une 1er conférence en visio avec les équipes des locales.

Plus généralement sur la ligne éditoriale, la fin des éditions locales a induit de facto une partie magazine forte dans le journal du soir au détriment de l'actualité. Il est sans doute encore trop tôt pour juger de la pertinence de ce choix éditorial en terme d'audience, un bilan sur une année pleine permettra d'y voir plus clair.

Les matinales

Centre Val de Loire

Il s'agit ici d'un exercice un peu particulier: faire le compte-rendu d'un projet, alors que le dit projet s'est transformé en véritable émission depuis le 5 janvier...Ceci étant valable pour toutes les matinales de l'ex pôle NO, sauf Vanves ou rien ne change.
Reste à savoir si le projet de décembre 2016 s'est réalisé en janvier 2017.
Quoiqu'il en soit, était prévu en décembre une émission de 52' sur 4 jours (33 ou 35 semaines, lundi/mardi et jeudi/vendredi à 9h50) hors congés scolaires.
2 émissions devaient être réalisées en direct et 2 enregistrées par semaine. Lundi et jeudi matin en direct, les mêmes jours mais l'après midi les émission doivent être enregistrées pour une diffusion mardi et vendredi.
En terme de moyens il était prévu :

- 1 animateur en plateau + 1 journaliste en duplex
- 1journaliste édition + 1 scripte
- 1 équipe pour le duplex (VCR : OPV + OPS) avec cam HF

Pour un total par semaine de 25 Jours/homme, sans compter les 3 chroniqueurs et chroniqueuses qui

seront présents selon les rubriques.
La direction pour cette émission a décidé de faire appel à une société privée de production (HDPM) en prestation de service sur 3 mois, une reconduction jusqu'en juin 2017 est possible, avec un producteur exécutif et un producteur artistique. Cette société est dirigée par Pierre Milli ex directeur des programmes de l'ex région Paris Île-de-France Centre.

Normandie

L'émission est en plateau depuis Caen et en direct 4 jours par semaine. Pour la réalisation les équipes techniques en interne sont mises à contribution sur le petit plateau avec des cameras boules.
Pour la préparation il était prévu :

Pour Caen

- 1 présentateur plateau 5/jours/semaine
- 1 producteur à mi-temps 2,5 jours /semaine
- 1 assistante d'émission 5/jours/semaine
- 1 scripte 4 jours /semaine

Pour Rouen

- 1 productrice 5 jours/semaine
- 1 monteur 4,5 jours/semaine

Pour un total prévisionnel de 24 jours/homme/semaine, ce décompte ne comprends pas les feuilletons fabriqués par les rédactions ni découverte Haute ou Basse Normandie.

Pays de la Loire

L'émission est en plateau depuis Nantes et en direct 4 jours /semaine. La matinale fait 52' comme les autres matinales, sauf le vendredi 50' suite à la diffusion du programme court « Étonnant patrimoine » dernier programme produit dans le cadre de la précédente convention PDL.
Pour la réalisation les équipes techniques en interne sont mises à contribution.
L'émission devrait être réalisée sur un plateau dédié avec des caméras boules en mars prochain.
Pour la préparation il était prévu :

- 1 animateur-rédacteur-présentateur 5 jours/semaine
- 1 rédacteur BRI 5jours/semaine
- 1 monteur 5jours/semaine
- 1 scripte 4 jours/semaine
- 1 assistante 2 jours/semaine

Pour un total prévisionnel de 21 jours/homme/semaine. Le projet matinale PDL prévoit également la mise à contribution des équipes de la rédaction sur des sujets dit « froids» en duplex via la 4G.

Bretagne

L'émission doit être réalisée sur le grand plateau en direct 4 jour/semaine, les équipes techniques

internes participent à la fabrication.
Pour la préparation il est prévu :

- 1 rédacteur-présentateur 5 jours/semaine
- 1 scripte 4 jours/semaine
- 2 personnes de l'antenne pour le suivi soit 2X5 jours/semaine
- 1 personne de l'antenne pour les calages 3 jours/semaines

Pour un total prévisionnel de 22 jours/homme/semaine. Un nouvel habillage est également prévu ainsi que la definition d'une nouvelle charte de mise en image avec un réalisateur (Serge Bonnafous) et sur 2 jours la prestation d'un directeur de la photographie pour le numéro 0,
Des duplex doivent être développés avec la locale de Brest.

Paris Île-de-France

Vanves est hélas un cas particulier suite à l'incendie qui a frappé le BRI cet été. Rien ne change pour cette matinale présentée par un producteur au cachet et enregistrée l'après midi sur l'unique plateau du BRI,
Total prévisionnel de 15 jours/homme/semaine.

- 1 présentateur au cachet 4 jours/semaine
- 1 journaliste antenne 5 jours/semaine
- 1 assistante d'émission 5 jours/semaine
- 1 monteur 1 jour/semaine

Les PAE & leurs audiences en 2016

Centre Val de Loire

La Voix est Libre consacrée au salon de la chasse, « Game Fair 35eme édition » le samedi 18 juin 2016 (11h07-11h57) :

- Sur l'antenne d'Orléans : 2,9% de PDA
- Moyenne habituelle de la case : 5,5%
- Moyenne nationale sur la tranche horaire : 4,9%

Dimanche en politique en direct des rendez vous de l'histoire de Blois diffusée le dimanche 9 octobre 2016 (11h01-11h56)

- Sur l'antenne d'Orléans : 1,3% de PDA
- Moyenne habituelle de la case : 3,3%
- Moyenne nationale : 2,8%

Paris IDF

La voix est libre spéciale a été diffusée le samedi 18 juin (11h03-11h54)

- Sur l'antenne Paris IDF : 6,6% de PDA
- Moyenne habituelle de l'antenne : 2,7%
- Moyenne nationale : 4,7%

Avant match de la finale de la Coupe de France le samedi 21 mai (20h25-20h49)

- sur l'antenne Paris IDF : 7,0% de PDA
- Sur l'antenne Provence-Alpes : 9,1% de PDA
- Moyenne habituelle Paris IDF et Provence-Alpes : 9,6% de PDA (Zorro)
- Moyenne nationale : 10,6%

Bretagne- Pays de la Loire

Cyclisme avec le « Tro bro Leon » (Tour du pays de Leon) diffusé le dimanche 17 avril (15h16-16h42).

- 13,0% de PDA sur Rennes et Nantes
- Dans le détail, 18,2% pour Rennes, habituellement 4,9% et 8,6% pour Nantes habituellement 2,9%
- Moyenne nationale sur la zone de diffusion : 3,9%

Cyclisme, Tour de Bretagne diffusé le samedi 30 avril (15h11-16h08)

- Moyenne sur Bretagne : 9,2% de PDA
- Moyenne sur Pays de Loire: 7,2%
- Moyenne nationale pour cette tranche horaire : 8,9% de PDA

Seconde étape du Tour de Bretagne diffusé le dimanche 1er mai (15h18-16h59)

- 10,5% de PDA sur Rennes et Nantes
- moyenne habituelle Nantes et Rennes:3,7%
- Moyenne nationale : 5,7%

PAE Les Insulaires – Festival des îles du Ponant diffusé également en Poitou-Charentes le samedi 24 septembre (15h15-16h07)

- 9,4% pour l'antenne de Rennes, 4,3% pour celle de Nantes et 7,8% pour Poitiers
- habituellement 9,3% en moyenne sur ces antennes
- moyenne nationale sur la tranche horaire : 7,8%

Dimanche 25 septembre dernière journée du festival (10h54-11h54) diffusée seulement sur Rennes et Poitiers

- 3,6% de PDA en Bretagne et Poitou-Charente
- habituellement 4,0% sur la case
- moyenne nationale : 3,3%

Cyclisme Tour de Vendée diffusé le dimanche 2 octobre (15h18-16h56)

- Rennes 11,3% de PDA, Nantes 3,9%
- Habituellement 5% à Rennes et 3,2%
- Audience nationale 5,6% et 4,1% sur les 2 tranches horaires occupées par la PAE

Cyclisme encore avec les championnats d'Europe de cyclo-cross diffusés le dimanche 30 octobre (13h41-16h11)

- Pour Rennes 6,8% de PDA pour Nantes 3,6%
- Habituellement Rennes5,5% et Nantes 4,6%
- Moyenne nationale 5,7% de PDA

Le Vendée Globe (A quai avec les skippers)diffusé le samedi 5 novembre (15h17-16h11) également sur les antennes normandes

- Bretagne 11,6% de PDA (vs 5,9% en moyenne), Pays de la Loire 8,4% (vs 5,9%), Normandie 10,3% (vs 11,1%)

- Moyenne nationale de référence 8,6% de PDA

Dimanche 6 novembre pour la sortie des bateaux (9h15-11h52)
- Bretagne 4,8% de PDA (vs 4,5 en moyenne sur la tranche depuis la rentrée 2016), Normandie 5,4% (vs 6,3), Pays de la Loire 18,4% (vs 4,1%)
- Moyenne nationale sur la zone de diffusion 5% de PDA

Brest 2016 diffusée le 16 juillet est impactée par l'attentat de Nice,
audience Bretagne 4,8% de PDA, Normandie 9,3%, Pays de la Loire 0,6%

Haute et Basse Normandie

Perche Élite Tour (circuit national de saut à la perche) diffusé le dimanche 24 janvier (13h29-14h14) également diffusé en Auvergne, mais nous n'avons pas les audiences,
- 3,3% de PDA pour la Haute et Basse Normandie
- 4,1% de PDA moyenne nationale sur la zone de diffusion

PAE Guillaume, la jeunesse d'un conquérant diffusion le vendredi 14 octobre (23h49-01h38) à l'occasion des 950 ans de la bataille d'Hastings,
- 3,1% de PDA
- 5,0% de PDA en moyenne dans la zone de diffusion,

Projets de PAE pour 2017

- Les 500 ans du Havre avec la compagnie Royal de Luxe
- La route du Rhum
- La course Jacques Vabre
- Granville patrimoine mondial
- Salon de l'agriculture
- Tro Bro Leon
- Tour de Bretagne
- 1 an après l'inondation (Orléans-Paris)
- Les législatives e

Synthèse de la convention Pays de la Loire

C'est une convention, signée en mai 2013, entre France 3 pôle NO et la région des Pays de la Loire pour un montant de 300k € par an sur 3ans.
Cette convention touche à sa fin ; sur cette période de 2013 à 2016, 21 opérations ont été conduites,
- 7 pour la saison 2013-2014 pour un coût total de 758 992 €
- 10 pour la saison 2014-2015 pour un coût total de 593 962 €
- 4 pour la saison 2015-2016 pour un coût total de 201 797 €

Il y a eu 7 productions en interne, 6 coproductions, 7 prestations et 1 convention de développement.
Les principales maisons de productions qui ont travaillé sur ces opérations sont :
- Pois Chiche (Nantes) pour des émissions dont le coût total était de 330 870€

- TGA (Tours) une seule prestation « Vues sur la Loire à Vélo » coût total 300 077 €
- Mikiti Production 2 opérations pour un cout total de 137 311 €
- Aréaction 1 opération (en cours de developpement) pour un coût de 41 272 €
- OHKN 1 opération pour un coût total de 56 060 €
- 24 Images 2 opérations pour un coût total de 250 746 €
- Les Films du Balibart (Nantes) 1 opération dont le cout total etait de 144 761€.

Sur l'ensemble des opérations :

- Coût total pour 21 opérations : 1 563 751 €
- Coût France 3 : 1 106 880 € (cash et industrie)
- Montant affecté à la convention : 833 694 €

Bilan du COM Bretagne (2016)

Un Contrat d'Objectifs et de Moyens a été signé entre la Région Bretagne et France 3 Bretagne les chaînes locales TVR, Tébéo et Tébésud, la Web TV Brezhoweb et la plateforme Breizh Créative sur une période de trois ans.
En 2016 le budget de la production visé par le COM était ainsi ventilé :

- Apport région : 393 640 €
- Apport TV locales : 22 014 €
- Valorisation Industrie France 3 : 495 000 €
- Valorisation France 3 en cash : 109 050 €
- Coût personnel : 135 366 €